

Compte-rendu de la réunion

Caisse des Ecoles du 26/03/2019

Etaient présents :

Marcel JACQUIN, Président
Jean-Louis GREAU Vice-président
Lucienne MARTIN, Représentante de la Préfecture
Sandie TENAND, Directrice de l'école
Catherine PACCALET, Représentante des enseignants
Julie BENON, représentante des parents d'élèves
Virginie LADEUILLE, Représentante des parents d'élèves
Agnès ALIAS, Responsable de service Caisse des Ecoles

Absentes excusées :

Mara PHILIP
Céline NOMINE

- **Approbation du Compte de Gestion 2018 :**
→Voté à l'unanimité
- **Approbation du Compte Administratif 2018 :**
→Voté à l'unanimité
- **Affectation du Résultat d'exploitation de l'exercice 2018 :**
→Voté à l'unanimité
- **Approbation du Budget Primitif 2019 :**
→Voté à l'unanimité
- **Réponses aux questions des parents :**
(en bleue, formulées par le Conseil d'administration)

A titre indicatif : 21 questionnaires rendus (dont 2 RAS et 3 Satisfaits) sur environ 122 distribués.

I. QUESTIONS LIEES A LA CANTINE

1. Est-il possible de voir pour améliorer la qualité des produits donnés à nos enfants ainsi que l'équilibre des repas ? Produits locaux, Bio ...

L'amélioration des repas de la cantine est en concertation. Nous faisons remonter au traiteur les aliments que les enfants ont aimés ou n'ont pas aimés (gaspillages), des remarques sur les menus etc...

Une réunion de travail est programmée avec toutes les personnes concernées, afin d'améliorer la qualité des repas.

2. Est-il possible d'être plus disciplinaire avec les éléments perturbateurs ?

De nombreux temps d'échanges sont consacrés avec les enfants afin de les faire réfléchir sur le comportement du moment. Cependant, chaque jour des rappels à l'ordre, des mises en garde manuscrites et des avertissements sont notifiés.

3. Est-il possible de proposer des animations ?

Les enfants ont accès aux infrastructures et aux petits matériels durant le temps méridien (terrain de foot, de basket, ballons, échasses, quilles, frisbees...) Les enfants sont très nombreux et pour assurer correctement la surveillance, il n'est pas possible d'organiser des activités en si peu de temps (45mn).

4. Est-il possible aux animateurs de prendre plus de temps pour résoudre les conflits entre les enfants ?

Nous prenons énormément de temps tous les jours pour régler des conflits, qu'il s'agisse de simples chamailleries ou de conflits plus complexes. Notre rôle premier est la surveillance et nous veillons à ce que les enfants se sentent le mieux possible. En revanche pour les

problèmes plus intrinsèques, ce n'est pas auprès d'une équipe d'animateurs que des solutions peuvent être trouvées.

5. Est-il possible de prévoir un temps calme après le repas afin que les enfants soient plus calmes pour le retour en classe de maternelle ?

Les enseignantes ont informé les animateurs que les enfants étaient trop excités en rentrant en classe. Elles ont demandé que les enfants puissent se dépenser à leur bon vouloir afin d'être plus apaisés en classe.

II. QUESTIONS LIEES AU CENTRE

6. Peut-on ouvrir le centre au mois d'août ?

Les animateurs ainsi que le directeur et son adjointe sont en congés après le centre aéré d'été pendant 3 semaines. Ils reprennent la dernière semaine d'août, avant la rentrée des classes.

7. L'hygiène des locaux et des sanitaires sont moyens !

Les locaux des petits sont neufs, les locaux sont nettoyés tous les jours, 5h quotidiennement.

8. Peut-on résoudre les problèmes de mauvaises odeurs ?

Le problème de remontées des mauvaises odeurs sera résolu rapidement.

III. QUESTIONS LIEES AU TRANSPORT

9. Est-il possible de prévoir ou mettre en place plusieurs arrêts scolaires sur la commune de Marcilleux, afin de permettre aux enfants d'être plus en sécurité dans le village ?

Il est prévu courant 2019 un aménagement de trottoirs (chemin des grand vignes), afin que vos enfants puissent aller à l'arrêt de bus en toute sécurité.

IV. QUESTIONS GENERALES

10. Nous n'avons pas eu de réponse au dernier questionnaire !

Les comptes-rendus du Conseil d'administration sont affichés à côté des menus à l'entrée de l'école.

V. QUESTIONS SUR LES CAS PERSONNELS

11. Les réponses concernant les cas personnels seront données directement aux personnes concernées par les parents d'élèves.

Rappel : les cas personnels sont à traiter directement auprès des responsables :

Il existe un cahier de liaison vert permettant aux parents de communiquer avec les surveillants afin de régler rapidement un problème ou une interrogation.

Vous pouvez aussi joindre la responsable de la Caisse des Ecoles à l'école ou par téléphone au : 04 74 61 56 28.

La direction du CLSH est présente chaque jour afin d'écouter et d'échanger avec les familles.

Le Président

M. Marcel JACQUIN